

Le 23 août 2012

L'exposition du Conseil général des Landes
**"24 HEURES CHRONO : EN
COURSE CONTRE LES DÉCHETS"**
poursuit son itinérance et s'installe à **Mimizan**,
à la salle Maurice Martin (Office intercommunal de tourisme),
du 6 septembre au 4 octobre 2012.

24 HEURES CHRONO

EXPO

En course
contre les
DÉCHETS



L'exposition est destinée à tout type de public (familial, scolaire...) en mettant en scène les bons réflexes pour gagner la « course » contre les déchets à la maison, dans les achats, à l'école, au travail ou durant ses loisirs.

Un livret présentant le contenu de l'exposition et des ateliers ludiques est mis à disposition des enseignants et animateurs.

L'exposition propose au visiteur

- › une scénographie créative et originale pour sensibiliser à la problématique des déchets en faisant rentrer le visiteur dans les lieux du quotidien,
- › un parcours d'expérience et de découverte pour se sentir pleinement acteur de l'exposition (diffusion des messages essentiels par des manipulations ludiques),
- › un ton résolument positif avec la nécessité de montrer que réduire ses déchets ne demande pas forcément d'effort,
- › une utilisation de matériaux répondant aux critères de l'éco-conception.

Elle est conçue en trois espaces répartis sur près de 110 m²

- › Espace 1 : Je découvre
Introduction et sensibilisation à la thématique de la réduction des déchets.
- › Espace 2 : J'agis
Mise en situation dans tous les temps du quotidien.
- › Espace 3 : Je m'engage
Conclusion et pause informative pour « aller plus loin ».

>>>

Plan départemental de prévention des déchets

Cette exposition constitue l'une des actions du volet « éducation à l'environnement » du Plan départemental de prévention des déchets, aboutissement d'un travail participatif du comité de suivi. Le Conseil général des Landes a fait appel à des prestataires expérimentés pour concevoir et fabriquer l'exposition, dont un scénographe qui s'est associé avec Jamy Gourmaud, présentateur de l'émission de télévision « C'est pas sorcier ».

Stabiliser puis réduire la production de déchets dans notre département, c'est le défi que le Conseil général a choisi de relever en 2005 en se dotant d'un ambitieux programme de prévention comprenant 10 actions.

Ce programme, qui constitue à ce jour une référence au niveau national, a été annexé au Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Il a permis de maintenir notre production de déchets autour de 750 kg/habitant/an alors qu'elle augmentait en moyenne de 2 % par an (www.preventiondechets40.net).

Les 10 actions menées par le Conseil général des Landes

- Promouvoir le compostage à domicile.
- Non à la pub : limiter la quantité de prospectus distribués dans les boîtes aux lettres.
- Montrer l'exemple en introduisant des pratiques éco-responsables.
- Engager les collectivités et les administrations à faire de même.
- Mettre fin à la distribution systématique des sacs de caisse jetables.
- Accompagner les entreprises landaises volontaires dans leurs démarches d'éco-conception.
- Encourager la consommation responsable.
- Promouvoir la réparation et la réutilisation.
- Créer les conditions pour séparer les déchets toxiques et/ou dangereux des ordures ménagères classiques.
- Mener des actions d'éducation à l'environnement à l'attention des scolaires et du grand public.

*Exposition ouverte du 6 septembre au 4 octobre
Du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Entrée gratuite*

Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex

Contact presse :
Conseil général des Landes
Monique Castaignède
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél. : communication@cg40.fr

Contact public :
Plan de prévention des déchets
Marie Caus : 05 58 05 41 09
Animation et éducation à l'environnement
Jérôme Jégoux : 05 58 05 41 62